

AVIS URBANISME

Le Collège communal de la commune de 4250 Geer fait savoir qu'a été introduite par
Monsieur et Madame VAN DEN KIEBOOM, rue des Tridaines 39, 4250 GEER
une demande de

PERMIS D'URBANISME

ayant trait à un terrain sis **rue des Tridaines, 39**
cadastré **1ere division, Section A, n°405V**

Le projet consiste en **la construction de deux volumes secondaires : un pool-house et un volume rangement.**

Il présente les caractéristiques suivantes :

- **Pool-house, situé à l'arrière de l'habitation (31 m. de recul de la voirie)**
Dimensions : 13,80 x 6,82 (+ 3,50x4,45) m. ; hauteur: 3,77 m. ss corniche ; 5,74 m. au faite.
- **Volume rangement, situé sur le côté droit de l'habitation, en bordure de la limite de parcelle. Dimensions : 10,46 x 3,35 m. ; hauteur : 3,10 m.**

La position en recul du pool-house par rapport aux constructions voisines, entraîne l'organisation d'une enquête publique (art. 330 2° du Cwatupe)

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du 08/09/2016 jusqu'au 23/09/2016.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le **23/09/2016 de 10h00 à 11h00**, à l'Administration communale de Geer, rue de la Fontaine, 1 à 4250 Geer.

Le dossier peut être consulté à la même adresse de 08h30 à 11h30 du mardi au jeudi, de 15h00 à 19h00 les lundis sauf fériés.

Des explications techniques seront fournies le samedi 17/09/2016 de 8 heures à 10 heures à la même adresse.

GEER, le 05/09/2016.

La Directrice générale,
Sé) L. COLLIN

Par le Collège,



Le Bourgmestre,
Sé) M. DOMBRET